



ARRETE N°029-2026
RÉGLEMENTANT PROVISOIREMENT LA CIRCULATION
RUE DE LA PREDECELLE

POUR UNE FETE DES RIVERAINS

Le Maire de la Commune de Vaugrigneuse,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L221-1, L2212-1 et L2213-1 à 5,

Vu le Code de la Route,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la demande de Monsieur Nicolas PALACIOS en date du 16 juin 2026,

Considérant l'organisation d'une fête des riverains de la rue de Prédecelle qui aura lieu le samedi 20 juin 2026 de 11h30 à 18h00,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des participants ainsi que des usagers de la route, dans le cadre de cette manifestation qui doit se dérouler entre les numéros 6 et 15 rue de la Prédecelle,

ARRETE

Article 1 : Le samedi 20 juin 2026 de 11h30 à 18h00, la circulation sera interdite entre les numéros 6 et 15 rue de la Prédecelle ;

Article 2 : L'accès aux propriétés riveraines ainsi qu'aux véhicules de secours sera maintenu, notamment par la rue de Gloriette ;

Article 3 : Le matériel de signalisation sera mis en place par les organisateurs, et sous leur responsabilité. La signalisation sera impérativement enlevée le samedi 20 juin 2026 à 18h00;

Article 4 : Le maire de Vaugrigneuse, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Limours, les organisateurs de la manifestation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et dont ampliation sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Limours
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Limours
- Monsieur Nicolas PALACIOS

Fait à Vaugrigneuse, le 16 juin 2026

Le Maire,
Elodie CREPIN



Affiché le 16/06/2026

Transmis le 16/06/2026

Mairie - 1 rue Héroard -91640 Vaugrigneuse - tél : 01 64 58 90 59

Mail : urbanisme@ville-vaugrigneuse.fr

Site internet : <https://www.ville-vaugrigneuse.fr>

Commune :
VAUGRIGNEUSE

Section : B
Feuille : 000 B 02

Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 16/06/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Vu pour être
annexé à mon arrêté
en date du

16 JUN 2026

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC de Corbeil-Essonne
75-79 rue Feray 91107
Corbeil-Essonne Cedex
tél. 01 60 90 51 00 - fax 01 60 90 51 28
cdif.corbeil@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

